

Réf: Dossier 338207

Avis de constitution

SOCIETE « EDENIA »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY ANGRE 7ème
TRANCHE, RESIDENCE PIETRA , Lot 30032, Ilot 251

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 15/08/2024, et enregistrés au CEPICI le 22/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « EDENIA »

Objet : - L'ASSISTANCE DANS LES PROCEDURES ADMINISTRATIVES
- L'ORGANISATION DES OBSEQUES
- TRANSPORT FUNERAIRE
- PRESTATIONS DIVERSES

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY ANGRE 7ème
TRANCHE, RESIDENCE PIETRA , Lot 30032, Ilot 251

Dirigeant(s) M KOUADIO SAMUEL JOSE ETTIEN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-08600 du 03/09/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°51515/GTCA/RC/2024 du 03/09/2024

